

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



L'an deux mil vingt deux, le quatorze avril, le conseil communautaire s'est réuni à Cambrai (Nord), salle du Marché Couvert, sur la convocation qui lui a été adressée le huit avril deux mil vingt deux, en application des dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de Mme Yvette BLANCHARD, Vice-présidente.

Nombre de délégués communautaires en exercice	92
Nombre de délégués communautaires présents	62
Nombre de votes	76

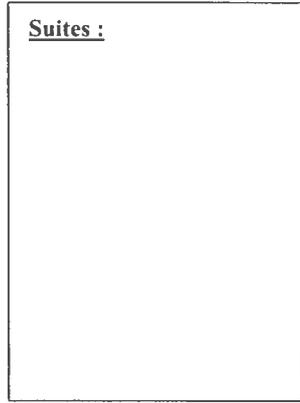
Nombre de conseillers communautaires titulaires présents : 62

ABANCOURT : Mme Françoise LAINE – AUBENCHEUL-AU-BAC : M. Michel PRETTRE - AWOINGT : M. Eddy DHERBECOURT - BANTEUX : Mme Bernadette GODET - BANTIGNY : M. Yves MARECAILLE - BLECOURT : M. Jean-Paul BASSELET - BOURSIES : M. Slimane RAHEM - CAGNONCLES : M. Bruno LEFEBVRE - CAMBRAI : Mme Martine BILBAUT, Mme Claire BURLET, Mme Amélia CAFEDE, Mme Marie-Anne DELEVALLEE, Mme Martine DESMOULIN, M. Jean-Marie DEVILLERS, Mme Nathalie DROBINOHA, Mme Dominique GAILLARD, M. Gérard LAURENT M. Jean-Pascal LEROUGE, Mme Sylviane LIENARD, M. Stéphane MAURICE, Mme Laurence SAYDON, M. Nicolas SIEGLER, M. Sylvain TRANOY, M. Benoît VAILLANT, M. François-Xavier VILLAIN - DOIGNIES : M. Pascal MOMPACH - ESCAUDOEUVRES : Mme Agnès BILBAUT - ESNES : M. Olivier GOBERT - ESTRUN : M. Jean-Luc FASCIAUX - FLESQUIERES : Mme Fernande LAMOURET – FONTAINE-NOTRE-DAME : M. Bruno IVANEC - GONNELIEU : Mme Karine MORELLE - GOZEAUCOURT : M. Jacques RICHARD - HAYNECOURT : M. Bernard HUREZ - HEM-LENGLET : Mme Yvette BLANCHARD – IWUY : M. Pascal GUSTIN, M. Daniel POTEAU - LES-RUES-DES-VIGNES : M. Marc LANGLAIS – LESDAIN : Mme Geneviève GAUTIER - MARCOING : M. Jean-Claude GUINET - MASNIERES : Mme Christelle COUTANT, M. Francis NOBLECOURT - MOEUVRES : M. Gérard SETAN - NEUVILLE-SAINT-REMY : M. Jean-Pierre COUVENT, M. Christian DUMONT, Mme Martine LABALETTE - NIERGNIES : Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI – NOYELLES SUR ESCAUT : M. Philippe LOYEZ - PROVILLE : M. Guy COQUELLE – RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE : M. Bernard DE NARDA, Mme Maryvonne RINGEVAL – RIBECOURT-LA-TOUR : Mme Christelle MARQUES - RUMILLY-EN-CAMBRESIS : M. Jean-FICHAUX - SAILLY-LEZ-CAMBRAI : Mme Marie-Thérèse DOIGNEAUX - SANCOURT : M. Claude LECLERCQ - SERANVILLERS-FORENVILLE : Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD – THUN-L'ÉVEQUE : M. Jacques DENOYELLE - THUN-SAINT-MARTIN : Henri DESPRES - VILLERS-EN-CAUCHIES : M. Pascal DUEZ - VILLERS-GUISLAIN : M. Gérard ALLART – VILLERS-POUICH : M. Pascal BRUNIAUX - WAMBAIX : M. Romain MANESSE.

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné procuration : 14

BANTOUZELLE : Mme Sylviane MAUR, titulaire, qui donne procuration à M. Jacques RICHARD, titulaire - CAMBRAI : Mme Sylvie LABADENS, titulaire, qui donne procuration à Mme Yvette BLANCHARD, titulaire - M. Brahim MOAMMIN, titulaire, qui donne procuration à M. Gérard LAURENT, titulaire - M. Pierre-Antoine VILLAIN, titulaire, qui donne procuration à Mme Marie-Anne DELEVALLE, titulaire - M. François WIART, titulaire, qui donne procuration à M. Guy COQUELLE, titulaire - M. Laurent WIART, titulaire, qui donne procuration à M. Bruno LEFEBVRE, titulaire - Mme Virginie WIART, titulaire, qui donne procuration à M. Gérard LAURENT, titulaire - CREVECOEUR-SUR-ESCAUT : M. Gilbert DRAIN, titulaire, qui donne procuration à Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD, titulaire - CUVILLERS : M. Jacky LAURENT, titulaire, qui donne procuration à M. Jean-Paul BASSELET, titulaire - ESCAUDOEUVRES : M. Thierry BOUTEMAN, titulaire, qui donne procuration à Mme Agnès BILBAUT, titulaire - M. José DE SOUSA, titulaire, qui donne procuration à M. Jacques DENOYELLE, titulaire – FRESSIES : Mme Marie-Danièle CHEVALLIER, titulaire, qui donne procuration à M. Michel PRETTRE, titulaire - PAILLENCOURT : M. Fabrice LEFEBVRE, titulaire, qui donne procuration à Mme Yvette BLANCHARD, titulaire - PROVILLE : Mme Thérèse WARGNIES, titulaire, qui donne procuration à M. Guy COQUELLE, titulaire.

Suites :



Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné suppléance : 3

NAVES : M. Jean-Pierre DHORME, titulaire, qui donne suppléance à M. Lucien CAPLIEZ, suppléant - RAMILLIES : M. Olivier DELSAUX, titulaire, qui donne suppléance à M. Bernard DEBUT, suppléant - RIEUX-EN-CAMBRESIS : M. Michel MOUSSI, titulaire, qui donne suppléance à Mme Thérèse MAIRESSE, suppléant -

Nombre de conseillers communautaires absents : 13

ANNEUX : M. Thierry LEVEQUE - CAMBRAI : M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Jeannie BERTELOOT, Mme Aline CHATELAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, M. Nicolas SIMEON, M. Christophe SIMPERE - CANTAING-SUR-ESCAUT : M. Eric PARENT - CAUROIR : M. Benoît DHORDAIN - ESWARS : M. Francis REGNAULT - HONNECOURT-SUR-ESCAUT : M. Jean-Pierre GOLEBIEWSKI - IWUY : Mme Emilie DUPUIS - TILLOY-LEZ-CAMBRAI : Sonia LANCEL.

Secrétaire de séance : M. Benoît VAILLANT.

MM. Slimane RAHEM et Pascal GUSTIN ne prennent pas part aux votes.

D2022-04-24 – SUBVENTIONS A DIVERS CLUBS ET ASSOCIATIONS

D2022-04-24 – SUBVENTIONS A DIVERS CLUBS ET ASSOCIATIONS

Rapporteur : M. GOBERT
Conseiller délégué

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses compétences définies par les statuts, le conseil communautaire peut attribuer des subventions à des associations.

Après avis des élus délégués en fonction de leur compétence et des commissions compétentes, il vous est demandé d'attribuer les subventions suivantes :

Subventions exceptionnelles :

- Cambrai Hockey-club : 35 000 € pour l'organisation des phases finales Elite ;
- A travers les Hauts de France : 5 000 € pour l'organisation pour une course cycliste nationale féminine le 10 septembre 2022 ;
- Les Ailes de Cambrai : 40 000 € pour l'organisation d'un meeting aérien les 3 et 4 septembre 2022 ;
- Marcoville : 10 000 € pour une exposition sur Cambrai ;

Subventions de fonctionnement :

- Cambrai Hockey-club : 20 000 € pour les déplacements ;
- ACC tennis : 5 000 € pour les frais administratifs ;
- Association Sociale et Culturelle l'Abeille : 10 000 € pour l'achat d'outils ;
- Anim'Enclave : 15 800 € en faveur des actions pour la jeunesse rurale ;

A l'unanimité des votants, le conseil communautaire a décidé :

- d'accepter les demandes de subvention ci-dessus ;
- d'autoriser M. le Président à signer tous actes afférents ;
- de préciser que les crédits sont prévus au budget principal 2022.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an -susdits,
Suivent les signatures.....
Pour extrait conforme

Le Président,

Publié le **27 AVR. 2022**

Certifié exécutoire le **27 AVR. 2022**




Nicolas SIEGLER